

Christianisme vivant : Les Dix Commandements, 3^{ème} partie

[Living Christianity: The Ten Commandments, Part 3]

Le quatrième commandement est le dernier commandement relatifs aux devoirs de l'humanité envers Dieu. *Pense à observer le jour du sabbat et fais-en un jour consacré à l'Éternel. Tu travailleras six jours pour faire tout ce que tu as à faire. Mais le septième jour est le jour du repos consacré à l'Éternel, ton Dieu ; tu ne feras aucun travail ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui réside chez toi ; car en six jours, l'Éternel a fait le ciel, la terre, la mer, et tout ce qui s'y trouve, mais le septième jour, il s'est reposé. C'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du sabbat et en a fait un jour qui lui est consacré.*¹

Les Israélites étaient un peuple d'agriculteurs qui travaillaient dur pour nourrir leur famille. Dieu leur avait donné le commandement du sabbat pour qu'ils prennent un jour par semaine pour se reposer de leur dur labeur. Dieu bénit le jour du sabbat et en fit une bénédiction pour le peuple. Ce n'était pas censé être un fardeau ni imposer des restrictions à leurs activités. Le livre d'Ésaïe qualifie le sabbat de « délice ».

*« Si, le jour du sabbat, tu ne travailles pas, si tu t'abstiens de traiter tes affaires en ce jour qui m'est consacré, si pour toi le jour du sabbat est un temps de délices, si ce saint jour de l'Éternel, tu le tiens en estime et si tu le respectes en t'abstenant de faire ce qui te plaît, de traiter tes affaires et de tenir de longs discours, alors tu trouveras ta joie en l'Éternel, et sur les hauteurs du pays je te transporterai et je te donnerai la pleine jouissance du patrimoine de Jacob, ton ancêtre. » L'Éternel a parlé.*²

Au fil du temps, la tradition juive adopta des interprétations legalistes du sabbat et ajouta des règles détaillées concernant les activités qui étaient permises ou non. À l'époque de Jésus, ces règles faisaient partie intégrante de la tradition orale, laquelle fut ensuite consignée par écrit dans la Mishna juive, puis dans le Talmud. Voici deux exemples qui donnent une idée des règles détaillées qui se développèrent :

*Si un païen a allumé une lampe, l'Israélite peut se servir de la lumière, mais s'il l'a allumée pour l'Israélite, ce n'est pas permis. S'il a rempli [un abreuvoir] d'eau pour abreuver son bétail, l'Israélite peut abreuver son propre bétail après lui, mais si le païen l'a fait pour l'Israélite, ce n'est pas permis.*³

*Si une pierre se trouve sur l'ouverture d'une jarre, on peut faire basculer la jarre sur le côté pour que la pierre tombe. Si la jarre se trouve parmi d'autres jarres, on la soulèvera et on la tournera sur le côté pour que la pierre tombe.*⁴

Les pharisiens ont souvent accusé Jésus et ses disciples d'enfreindre le quatrième commandement en faisant « ce qu'il n'est pas permis de faire pendant le sabbat »⁵ Toutefois,

dans chacune de ces circonstances, ils n'enfreignaient pas l'esprit originel du commandement, mais n'observaient pas les règles *supplémentaires* ajoutées par les chefs religieux.

De tout temps, des chrétiens ont considéré le dimanche comme l'équivalent du sabbat de l'Ancien Testament. À ce titre, ils considèrent que le dimanche est un jour où ils sont tenus de cesser tout travail, tout emploi et, dans certains cas, tout loisir, pour consacrer cette journée au culte public et privé. Les tenants de cette position la qualifient souvent de « sabbatarianisme » parce qu'elle se conforme au sabbat de l'Ancien Testament, bien qu'ils l'observent le dimanche et non le samedi. Ils estiment qu'il s'agit d'une exigence morale édictée par Dieu en Genèse 2:2-3 lorsqu'Il s'est reposé le septième jour et qu'Il l'a béni et sanctifié. De même, en Exode 20, la raison invoquée pour observer le sabbat était que Dieu s'était reposé le septième jour.

*Voilà pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et en a fait un jour saint.*⁶

Les sabbatariens estiment également que, le quatrième commandement faisant partie des dix commandements, il s'agit d'une obligation morale permanente au même titre que tous les autres commandements. Ils estiment que rien dans le Nouveau Testament n'abroge le commandement du sabbat de l'Ancien Testament.

La plupart des chrétiens ne sont pas des sabbatariens et n'observent pas le sabbat comme le prescrit l'Ancien Testament, bien que le dimanche soit traditionnellement considéré comme un jour de culte et que de nombreux chrétiens dans le monde entier assistent à des réunions d'église ou de communion fraternelle ce jour-là. Toutefois, la plupart d'entre eux ne considèrent pas que le fait de ne pas pouvoir, pour une raison ou une autre, aller à l'église le dimanche ou de devoir effectuer un travail urgent ce jour-là, soit un péché ou moralement répréhensible.

Comme l'explique l'article « Christianisme vivant : l'ancienne et la nouvelle alliances », neuf des dix commandements sont réaffirmés dans le Nouveau Testament, à l'exception du quatrième commandement. Cela permet de dire que l'observance du sabbat n'était pas une loi morale applicable à tout le monde et tout le temps, mais que c'était au contraire une loi spécialement conçue pour le peuple d'Israël qui était sous le régime de la loi mosaïque. L'apôtre Paul écrivait que le sabbat était une « ombre » qui s'est réalisée dans le Christ.

*C'est pourquoi, ne vous laissez juger par personne à propos de ce que vous mangez ou de ce que vous buvez ou au sujet de l'observance des jours de fête, des nouvelles lunes ou des sabbats. Tout cela n'était que l'ombre des choses à venir : la réalité est en Christ.*⁷

Dans son épître aux Romains, l'apôtre Paul écrit que les croyants doivent respecter les décisions des uns et des autres quant à l'observance ou non de jours particuliers.

*Pour celui-ci, tel jour vaut plus qu'un autre ; pour celui-là, ils ont tous la même valeur : à chacun d'avoir une pleine conviction en lui-même. Celui qui fait une distinction entre les jours le fait pour le Seigneur. Celui qui mange le fait aussi pour le Seigneur, puisqu'il remercie Dieu pour sa nourriture. Et celui qui s'abstient de certains aliments le fait encore pour le Seigneur, car lui aussi remercie Dieu.*⁸

Bien que le Nouveau Testament n'enseigne pas que les chrétiens *doivent* considérer le dimanche comme supérieur aux autres jours, certains chrétiens estiment que c'est une *obligation*. D'après ce que disait Paul, on doit respecter ceux qui croient que le dimanche est l'équivalent du sabbat chrétien, c'est-à-dire un jour où l'on ne doit pas travailler mais où l'on doit passer la journée à se reposer et à adorer Dieu. On doit respecter tout autant ceux qui estiment que le dimanche est le jour réservé au culte, mais qui ne le considèrent pas comme un jour où l'on ne doit pas travailler ni avoir d'activités profanes. De même, ceux qui pensent *qu'aucun jour particulier* n'est plus sacré qu'un autre doivent être respectés. Certains chrétiens ne sont tout simplement pas en mesure de se réunir le dimanche ; ils se réunissent donc pour la prière et le culte un autre jour de la semaine.

Dans l'épître aux Galates, Paul s'étonne que les églises ne se contentent pas d'*autoriser* les gens à observer des jours précis, mais qu'elles aillent jusqu'à *exiger* qu'ils le fassent.

À présent, vous connaissez Dieu. Bien plus : Dieu vous a reconnus comme siens. Comment se peut-il alors que vous retourniez à ces principes élémentaires sans pouvoir ni valeur, pour en devenir à nouveau les esclaves ? Vous observez les jours spéciaux, les nouvelles lunes, certaines saisons et certaines années !⁹

Il écrivait à l'église de Colosses :

Que personne donc ne vous juge au sujet du manger ou du boire, ou à propos d'une fête, d'un nouveau mois ou du sabbat.¹⁰

Comme il n'y a pas de commandement particulier ni d'exigence morale enjoignant aux chrétiens d'observer un jour de sabbat (le dimanche), nous ne sommes pas tenus de le faire, et nous avons toute liberté pour décider si nous voulons le faire ou non.

Bien que le Nouveau Testament n'exige pas des horaires réguliers de culte, de prière et de communion avec d'autres croyants, les Écritures plaident fortement en faveur de ces pratiques pour les chrétiens. Dans l'épître aux Hébreux, nous lisons :

Et veillons les uns sur les autres pour nous encourager mutuellement à l'amour et à la pratique du bien. Ne prenons pas, comme certains, l'habitude de délaisser nos réunions. Au contraire, encourageons-nous mutuellement, et cela d'autant plus que vous voyez se rapprocher le jour du Seigneur.¹¹

Dans les épîtres, il est souvent question de chrétiens qui se réunissent pour des moments de communion, de prière et de culte. *Accueillez-vous les uns les autres¹²; Saluez-vous les uns les autres¹³; Encouragez-vous mutuellement¹⁴ ; Encouragez-vous les uns les autres par des psaumes, des hymnes et de saints cantiques inspirés par l'Esprit ; chantez des cantiques et des psaumes pour louer le Seigneur de tout votre cœur¹⁵; Instruisez-vous et avertissez-vous les uns les autres¹⁶; C'est pourquoi encouragez-vous les uns les autres et édifiez-vous mutuellement¹⁷; Confessez vos péchés les uns aux autres et priez les uns pour les autres¹⁸; Exercez l'hospitalité les uns envers les autres¹⁹; nous aimer les uns les autres.²⁰* Bien que les chrétiens ne soient pas

moralement tenus de respecter le sabbat, il paraît évident qu'ils sont censés se réunir pour la communion, la prière et le culte.

Bien que la loi religieuse n'oblige pas les chrétiens à s'accorder du temps libre, c'est une bonne habitude à prendre pour rester en bonne santé spirituelle et physique. S'accorder du temps libre nous revigore mentalement, nous aide à être plus créatifs, diminue le stress, nous rafraîchit physiquement et mentalement, et nous permet de passer du temps avec notre famille et nos amis, ainsi qu'avec le Seigneur.

Il n'est pas nécessaire de prendre un jour de repos le dimanche, même si, pour beaucoup d'occidentaux, c'est le jour (en plus du samedi dans certains pays) où de nombreuses sociétés, entreprises, établissements publics comme les administrations, les écoles, etc. sont fermés, et donc il est pratique de prendre du repos ce jour-là. Bien entendu, beaucoup de gens ont une profession qui les oblige à travailler le dimanche—par exemple les pasteurs, les médecins, les infirmières et le personnel hospitalier, les restaurateurs, les commerçants et leurs employés etc. D'un point de vue biblique, aucun jour n'est meilleur qu'un autre pour prendre du repos, et il n'est pas non plus obligatoire d'un point de vue religieux de prendre un jour de congé hebdomadaire—bien qu'il soit raisonnable de le faire aussi souvent que possible.

Non seulement il est raisonnable de prendre un congé hebdomadaire (certaines personnes peuvent prendre un week-end entier), mais il est également bénéfique de prendre des congés plus longs de temps en temps, si possible. À l'époque de l'Ancien Testament, la loi mosaïque prescrivait de prendre des périodes de repos plus longues, notamment à l'occasion de diverses fêtes, dont certaines duraient sept jours. Jésus emmenait aussi ses disciples se reposer de temps en temps.

*Alors il leur dit : « Venez avec moi, dans un endroit isolé, et vous prendrez un peu de repos. »*²¹

S'accorder de plus longues périodes de repos procure des avantages mentaux, spirituels et physiques.

Le rythme de « travail-repos-adoration » établi par Dieu nous fait comprendre que le travail est ordonné par Dieu ; Il est satisfait de nous voir travailler de manière productive dans la vocation et la profession à laquelle Il nous a appelés, car cela profite à la société. Nous comprenons aussi que Dieu veut que nous nous reposions de notre labeur, pour prendre le temps de nous rafraîchir et de nous ressourcer spirituellement.

Note

Sauf indication contraire, toutes les citations bibliques sont extraites de La Sainte Bible, Version du Semeur, copyright © 2000 Société Biblique Internationale. Les autres versions citées sont la Second 21 (S21) et la Bible en français courant (BFC). Tous droits réservés.

¹ Exode 20.8–11.

² Esaïe 58.13–14.

³ Herbert Danby, trans., *La Mishna* (Oxford. Oxford University Press, 1933), 115. (Mishnah, Shabbath, 16.8).

⁴ *Ibid.*, 118. (Mishna, Shabbat, 21.2).

⁵ Matthieu 12.2 S21.

⁶ Exode 20.11 S21.

⁷ Colossiens 2.16–17.

⁸ Romains 14.5–6.

⁹ Galates 4.9–10.

¹⁰ Colossiens 2.16 S21.

¹¹ Hébreux 10.24–25.

¹² Romains 15.7.

¹³ Romains 16.16.

¹⁴ 2 Corinthiens 13.11.

¹⁵ Éphésiens 5.19 BFC.

¹⁶ Colossiens 3.16 BFC.

¹⁷ 1 Thessaloniens 5.11 S21.

¹⁸ Jacques 5.16.

¹⁹ 1 Pierre 4.9.

²⁰ 1 Jean 3.23.

²¹ Marc 6.31.